



Assemblée générale

Distr. générale
21 mai 1997
Français
Original : Anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation
en ce qui concerne l'application de la Déclaration
sur l'octroi de l'indépendance aux pays
et aux peuples coloniaux

Îles Vierges britanniques

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Généralités	1-2	3
II. Évolution constitutionnelle et politique	3	3
III. Situation économique	4-14	3
A. Généralités	4	3
B. Finances publiques	5-6	3
C. Bâtiment et aménagement du territoire	7	3
D. Agriculture, élevage et pêche	8-9	3
E. Développement industriel	10-11	4
F. Sociétés internationales et finance	12-13	4
G. Tourisme	14	4
IV. Situation sociale	15-17	4
A. Main-d'oeuvre	15	4
B. Santé publique	16	4
C. Criminalité et prévention du crime	17	4
V. Éducation	18	4
VI. Participation aux activités des organisations régionales et des mécanismes régionaux	19	5

VII. Statut futur du territoire	20-22	5
A. Position du Gouvernement du territoire	20	5
B. Position de la Puissance administrante	21	5
C. Examen de la question par l'Assemblée générale	22	5

I. Généralités

1. Les îles Vierges britanniques¹ sont composées d'une trentaine d'îles et d'îlots, dont 16 sont habités. Elles couvrent une superficie totale de 153 km² et se trouvent à 96 km à l'est de Porto Rico et à 225 km au nord-ouest de Saint-Kitts-et-Nevis. Les principales îles sont Tortola (54 km², la plus étendue de l'archipel), Anegada (38 km²), Virgin Gorda (21 km²) et Jost Van Dyke (9 km²). Peter Island et Cooper Island sont essentiellement des centres de villégiature. La capitale, Road Town, est située sur Tortola.

2. Selon des estimations datant de 1995, les îles Vierges britanniques comptaient 18 000 habitants, dont plus de 90 % étaient d'origine africaine.

II. Évolution constitutionnelle et politique

Évolution constitutionnelle

3. Des informations sur la Constitution des îles Vierges britanniques, la révision de la Constitution à laquelle la Puissance administrante a procédé en 1995 ainsi que sur le Gouvernement et la fonction publique de l'île, les partis politiques et les élections générales de 1995 figurent dans des documents de travail antérieurs établis par le Secrétariat (A/AC.109/1142, par. 13 à 15, A/AC.109/1180, par. 6 à 18, A/AC.109/2017, par. 3 à 21, et A/AC.109/2055, par. 3 à 11).

III. Situation économique

A. Généralités

4. L'économie des îles Vierges britanniques continue de reposer sur le tourisme et les services financiers. Les politiques du Gouvernement indiquent que celui-ci reste résolu à faciliter l'expansion de ces deux secteurs ainsi que l'élargissement et la diversification des activités économiques. La stratégie de développement vise également à atteindre l'objectif de la croissance durable en développant les équipements économiques de base et l'infrastructure, en optimisant les recettes et en élevant le niveau de vie de la population grâce à une répartition plus équitable des bénéfices économiques.

B. Finances publiques

5. Dans son discours sur le budget devant le Conseil législatif du territoire, le 10 avril 1997, M. R. O'Neal, Ministre principal et Ministre des finances, a indiqué qu'à la fin de 1996, le territoire avait un excédent courant de 29,5 millions de dollars, qui correspondait à une hausse de 12,4 % des recettes courantes en 1996 par rapport à 1995, dont 12,5 millions de dollars étaient allés au financement du programme d'investissement du secteur public dans le cadre du budget d'investissement pour 1996.

6. Selon le Ministre principal et Ministre des finances, le service de la dette s'élevait à 4 072 500 dollars en 1997, contre 4 477 500 dollars en 1996. Au 31 décembre 1996, le montant total de la dette publique se chiffrait à 71 millions de dollars.

C. Bâtiment et aménagement du territoire

7. En 1996, 273 demandes d'aménagement du territoire ont été présentées au Town and Country Planning Department (Département de la planification urbaine et rurale), ce qui représente une diminution de 18,26 % par rapport à 1995. À cet égard, le Gouvernement a indiqué qu'il avait l'intention de créer dans le territoire «un climat dans lequel l'industrie du bâtiment pourrait se développer et prospérer» et «de mettre en place les structures nécessaires au bien-être socio-économique».

D. Agriculture, élevage et pêche

8. L'agriculture se limite aux cultures vivrières et au pâturage, essentiellement à Tortola, Jost Van Dyke et Virgin Gorda. Les productions vivrières comprennent les fruits et les légumes; la canne à sucre est cultivée pour l'industrie du rhum. Le Gouvernement encourage les investissements dans ce secteur, notamment dans la culture hydroponique de légumes frais. L'élevage, autre sous-secteur, porte essentiellement sur des animaux hybrides originaires du Sénégal et des animaux anglais (Red Polls).

9. Les eaux côtières du territoire sont très poissonneuses; le poisson est destiné à la fois à la consommation intérieure et à l'exportation. L'utilisation de bateaux plus grands et de techniques plus modernes a permis d'augmenter le volume des prises. Ce secteur représente moins de 10 % du produit intérieur brut.

E. Développement industriel

10. Le taux d'activité demeure faible dans l'industrie manufacturière. Afin de stimuler ce secteur, le Gouvernement s'efforce depuis quelque temps de renforcer et d'étoffer les programmes du Département du commerce, des investissements et de la promotion.

11. Outre l'industrie du rhum, il existe aux îles Vierges britanniques deux usines de fabrication de glace, un artisanat destiné principalement aux touristes et de petites entreprises de construction de bateaux. La réparation et l'entretien de bateaux de plaisance occupent une place importante dans l'industrie locale. Le territoire produit des matériaux de construction.

F. Sociétés internationales et finance

12. Dans son discours sur le budget, le Ministre principal et Ministre des finances a déclaré que 41 608 nouvelles sociétés internationales avaient été immatriculées en 1996, ce qui portait le nombre total de ces établissements à la fin de l'année à 210 000. Au 31 décembre 1996, 68 compagnies d'assurance-vie, 56 compagnies captives, 2 compagnies de réassurance et 25 compagnies d'assurance locales opéraient dans le territoire conformément à la loi pertinente de ce dernier.

13. Afin d'intensifier la diversification des services financiers et de faire du territoire un centre financier plus attractif, une loi a été adoptée en 1996 sur les sociétés à responsabilité limitée, les compagnies d'assurance et les fonds communs de placement. Le Gouvernement envisageait aussi de présenter un projet de loi visant à criminaliser tout type de blanchiment de l'argent sur le territoire ainsi qu'à assurer la concordance des lois et programmes relatifs aux services financiers du territoire avec les normes internationalement acceptées.

G. Tourisme

14. Toujours selon les renseignements donnés dans le discours sur le budget, le nombre de touristes se rendant dans les îles Vierges britanniques a augmenté de 7 % en 1995 par rapport à l'année précédente, durant laquelle les recettes du tourisme se sont élevées à 115 millions de dollars. Cette augmentation est attribuée aux efforts de promotion intensifs du Conseil du tourisme et du secteur lui-même.

IV. Situation sociale

A. Main-d'oeuvre

15. On trouvera des renseignements sur la situation de la main d'oeuvre dans le document de travail établi par le Secrétariat en 1995 (voir A/AC.109/2017, par. 46 à 48).

B. Santé publique

16. Le territoire est toujours desservi par l'hôpital de Peebles, situé sur l'île de Tortola et qui compte 50 lits, ainsi que par un certain nombre de dispensaires répartis dans toutes les îles. Il existe également un hôpital privé. On estime que plus de 50 % des soins médicaux de base sont assurés par des médecins privés. Le territoire manque de personnel infirmier qualifié. En 1995, il comptait 20 médecins, 57 infirmières diplômées, 32 aides-soignants, 4 pharmacies, 6 spécialistes de l'hygiène du milieu et 2 agents de la gestion des déchets solides. Le Gouvernement du territoire se dit intéressé par la mise en place d'un système national d'assurance maladie finançant une partie des soins médicaux fournis aux résidents. En attendant, le Ministère de la santé élabore des plans en vue de mettre en place de nouveaux centres de santé dans différentes communautés et de renforcer les centres existants.

C. Criminalité et prévention du crime

17. On trouvera des renseignements sur la criminalité et la prévention du crime dans le document de travail établi par le Secrétariat en 1995 (voir A/AC.109/2017, par. 52 à 54).

V. Éducation

18. L'enseignement demeure gratuit et obligatoire sur le territoire pour tous les enfants de 5 à 14 ans. Le Gouvernement du territoire continue d'accorder la priorité au renforcement du système scolaire. Il y a 18 écoles primaires publiques et 11 écoles primaires privées réparties sur 4 îles : Tortola, Anegada, Virgin Gorda et Jost Van Dyke. Le Territoire compte 2 écoles secondaires publiques, 1 école secondaire privée et 1 «Community College» à Road Town.

VI. Participation aux activités des organisations régionales et des mécanismes régionaux

19. Les îles Vierges britanniques sont membre associé de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et des organes subsidiaires de cette dernière, dont le Comité de développement et de coopération des Caraïbes. Le territoire est par ailleurs membre associé de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) (pour plus de détails, voir A/AC.109/2017, par. 58 à 60).

VII. Statut futur du territoire

A. Position du Gouvernement du territoire

20. Des renseignements sur la position du Gouvernement du territoire sont donnés dans de précédents documents de travail établis par le Secrétariat (A/AC.109/1180, par. 26 à 28 et A/AC.109/2017, par. 61).

B. Position de la Puissance administrante

21. Des renseignements sur la position du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord quant au statut futur des territoires qu'il administre figurent dans le document A/AC.109/2075, par. 34 à 36).

C. Examen de la question par l'Assemblée générale

22. Le 27 mars 1997, l'Assemblée générale a adopté, sans la mettre aux voix, la résolution 51/224 B, dont la partie IV concerne les îles Vierges britanniques.

Note

- ¹ Les informations figurant dans le présent document sont tirées de renseignements que le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a communiqués au Secrétaire général le 6 mai 1997, conformément à l'Article 73 e de la Charte des Nations Unies.